



**I BARBI NERI**  
**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**SAISON 2024-2025**

**YO-OH MOUSSAILLON TU ES SUR LE POINT DE REJOINDRE  
L'ÉQUIPAGE DU QUEEN ANN'S REVENGE POUR CELA  
QUELQUES INFORMATIONS ET DOCUMENTS NOUS SONT  
NÉCESSAIRES POUR T'ACCUEILLIR À SON BORD !!!**

Liste des pièces à fournir :

- 👤 Le règlement intérieur dûment rempli et signé
- 👤 Le formulaire d'inscription
- 👤 Une photo d'identité à envoyer par mail
- 👤 Un certificat médical de moins de 3 mois
- 👤 Le paiement complet de la cotisation (Adulte 100€ - Enfant 45€) :
  - ❖ Par virement bancaire (RIB à disposition sur demande)
  - ❖ Par chèque (à l'ordre de : I Barbi Neri d'Ajaccio).

**ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS  
SERONT ACCEPTÉS !**

Association n° W 2A 100 7006 régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1905, déclarée à la préfecture de  
Corse Sud, le 5 décembre 2018.

[IBARBI.NERI@GMAIL.COM](mailto:IBARBI.NERI@GMAIL.COM)



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION SPORTIVE « I BARBI NERI D'AJACCIO »

*(Adopté par l'assemblée générale du 1er juin 2024)*

**YO HO LE MOUSS' TU T'APPRÊTES À REJOINDRE L'ÉQUIPAGE DU QUEEN  
ANN'S REVENGE ALORS LIS BIEN LES INSTRUCTIONS DE NOTRE  
CAPITAINE BARBE NOIRE ET APOSE TA GRIFFE EN BAS DU  
DOCUMENT.**

## **ARTICLE 1 – AGRÉMENT DES NOUVEAUX MEMBRES**

Tout nouveau membre doit être présenté au moins à un membre du bureau ou aux entraîneurs préalablement à son adhésion au club.

Tout nouveau membre se doit de régler sa cotisation pour accéder aux structures, aux matériels et au droit de vote pour les assemblées.

Les personnes désirant adhérer à l'association doivent remplir un dossier d'inscription, et celui-ci accompagné d'un certificat médical de moins d'un an pour pratiquer ce sport avec la mention « apte à la pratique du roller hockey », suivi de « en compétition » le cas échéant, ainsi que du moyen de règlement de la cotisation.

Tout adhérent, n'ayant pas remis son dossier d'inscription dans sa totalité au début de sa troisième présence se verra refuser l'accès aux structures et biens de l'association, et ce, jusqu'à la remise complète de celui-ci.

L'association peut à tout moment accueillir de nouveaux membres.



## ARTICLE 2 – DÉMISSION, EXCLUSION, DÉCÈS D'UN MEMBRE

La démission doit être adressée au président du comité par lettre recommandée. Elle n'a pas à être motivée par le membre démissionnaire.

Comme indiqué sur les statuts, l'exclusion d'un membre peut être prononcée par le comité, pour motif grave ; sont notamment sujets à un motif grave :

- ❖ La non-participation aux activités de l'association.
- ❖ Une condamnation pénale pour crime et/ou délit.
- ❖ Toute action de nature à porter préjudice, directement ou indirectement, aux activités de l'association ou à sa réputation.
- ❖ Tout acte, présent ou passé, portant ou ayant porté atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un ou plusieurs membres de l'association.
- ❖ A la demande de la majorité

En tout état de cause, l'intéressé doit être mis en mesure de se défendre, préalablement à la décision d'exclusion. Si celui-ci ne se présente pas à la première assemblée concernant son motif d'exclusion, une autre assemblée sera alors reconduite, au minimum 7 jours plus tard. Si l'intéressé n'est toujours pas présent, il renonce alors à son droit de défense devant le comité à l'Assemblée Générale.

La décision d'exclusion est adoptée par le conseil statuant à la majorité des deux tiers membres présents.

En cas de décès d'un membre, les héritiers ou légataires ne peuvent prétendre à un quelconque maintien dans l'association.

La cotisation versée à l'association est définitivement acquise, même en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année.



Association n° W 2A 100 7006 régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1905, déclarée à la préfecture de Corse Sud, le 5 décembre 2018.

[IBARBI.NERI@GMAIL.COM](mailto:IBARBI.NERI@GMAIL.COM)



### ARTICLE 3 – LA COTISATION

Les cotisations sont fixées à 100 euros pour les adultes et 45 euros pour les enfants, pour l'exercice de la saison 2024-2025, et cela quelle que soit la date d'adhésion du membre dans la saison.

Les moyens de règlements de la cotisation sont les suivants :

- ❖ Par virement bancaire (RIB à disposition sur demande)
- ❖ Par chèque (à l'ordre de : I Barbi Neri d' Ajaccio).

### ARTICLE 4 – ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

#### **Modalités applicables au vote**

Il peut y avoir sujet à remboursement seulement si un accord préalablement effectué avec les membres du comité directeur a été acté.

Des comptes rendus devront être mis à la disposition de l'ensemble des membres pour donner suite à l'évènement qui a nécessité une assemblée générale extraordinaire (cf. article 2 concernant les motifs d'exclusion).

Les autres modalités de tenue d'assemblée générale sont explicitées dans les statuts de l'association.

### ARTICLE 5 – COMMISSION DE TRAVAIL

Des commissions de travail peuvent être constituées par décision du comité directeur.



## ARTICLE 6 – MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le présent règlement intérieur pourra être modifié par le comité directeur ou par l'assemblée générale ordinaire aux deux tiers de la majorité des membres présents.

## ARTICLE 7 – ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

Les membres participants à l'entraînement du club se voient dans l'obligation de porter un équipement complet à la pratique du roller hockey sans quoi le club se décharge de toute responsabilité. L'équipement comprend : un casque aux normes, avec ou sans grille, une paire de gants, des protège coudes, des jambières, des patins adaptés.

Du matériel de prêts peut être mis à disposition pour les nouveaux adhérents, pour une durée de trois mois maximums. Un chèque de caution sera demandé, d'un montant établi entre les deux partis en fonction du matériel prêté. Passé ce délai le chèque sera automatiquement encaissé si le matériel n'a pas été rendu dans sa totalité.

**Signature du membre de l'association *I BARBI NERI D'AJACCIO* :**  
(Avec la mention lu et approuvé)



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**  
**IDENTITÉ DU MEMBRE DE L'ÉQUIPAGE**

MADAME /  MADEMOISELLE /  MONSIEUR

PRÉNOM : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ NATIONALITÉ : \_\_\_\_\_

LIEU DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE PORTABLE : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_

NUMÉRO DE LICENCE : (si licencié par le passé à la FFRS) \_\_\_\_\_

DROIT À L'IMAGE :  OUI /  NON

---

PERSONNE À CONTACTER POUR LES ENFANTS :

PRÉNOM : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_

LIEN DE PARENTÉ : \_\_\_\_\_